

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 131 **Marina PASSAT**
La reprise de la frappe de l'argent à Athènes au début du IV^e siècle av. J.-C. :
l'apport du décret IG II² 1237
- 137 **Thomas LEBLANC**
Poids et mesures en Propontide hellénistique : le cas de Cyzique
- 143 **Nicolas LAURIOL**
Réflexions sur la représentation des barbares en numismatique romaine :
à propos d'un *aureus* de Trajan
- 150 **Christophe LEMERCIER**
Le monnayage d'argent de Stratonice en Carie sous Antonin le Pieux
- 158 **Kévin CHARRIER**
Le dépôt monétaire du sanctuaire de Couan (58) en territoire éduen.
L'apport des monnaies de fouilles récentes à un dossier fragmentaire
- 165 **Alain CAMPO**
Le lot monétaire de la villa du Gleyzia d'Augreilh à Saint-Sever (Landes)
- 172 **Hadrien RAMBACH**
Collectionner les monnaies :
Michelet d'Ennery et le collectionnisme au XVIII^e siècle

CORRESPONDANCE

- 180 **Damien DELVIGNE**
Les poids de la *Casa degli Amanti* à Pompéi (I 10, 10-11)

SOCIÉTÉ

- 187 Compte rendu de la séance du 10 avril 2021
- 189 Instructions aux auteurs

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 15 MAI 2021 - 14h00 - par visioconférence
SAMEDI 05 JUIN 2021 - 14h00 - par visioconférence
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 - 14h00 - Assemblée Générale

CORRESPONDANCE

Damien DELVIGNE*

Les poids de la *Casa degli Amanti* à Pompéi (I 10, 10-11)

Le catalogue des objets mis au jour dans l'*insula* du Ménandre présente neuf poids non inventoriés découverts dans la *Casa degli Amanti* (*Pondera Online* (PO), n. 14372–14380)¹. La concision des informations disponibles à leur sujet reflète la négligence que subissent les poids depuis les grandes synthèses métrologiques allemandes du XIX^e siècle et du début du siècle suivant². Il m'a semblé urgent d'étudier dans le cadre de ma thèse ces témoins de la vie quotidienne, institutionnelle et économique. La meilleure méthode pour saisir dans son entièreté cet abondant matériel méconnu reste la réalisation d'études de cas telles que celle-ci.

Dans l'ombre de son illustre voisine, la *Casa del Menandro*, la *Casa degli Amanti* a fait l'objet de peu de recherches. Depuis la publication en 1934 par O. Elia des fouilles réalisées dans les années 1930, seuls les quatre volumes consacrés à l'*insula* du Ménandre (1997-2006) lui ont accordé une étude détaillée³. Endommagée par le tremblement de terre de l'Irpinia (1980), la maison avait été fermée et était depuis quelques années le lieu de travaux de sécurisation, jusqu'à sa réouverture au public en février 2020. Par ailleurs, son contexte archéologique perturbé, comme le démontre la localisation des objets mis au jour, freine les espoirs de compréhension de son histoire. Les trous constatés sur plusieurs murs de l'habitation ne laissent aucun doute sur le(s) pillage(s) qu'elle a subi(s). R. Ling attribue à ces seuls larcins la pauvreté des objets découverts⁴. P. M. Allison suggère quant à elle que l'habitation avait été dévalorisée après sa décoration du IV^e style, en imaginant que les derniers occupants vivaient dans des « straitened circumstances »⁵. Il n'y a pas lieu de tenter de trancher la question ici. Restons seulement prudent face aux tentatives d'interprétation de l'utilisation des objets.

Les poids de cette habitation relèvent de deux types. Le premier comprend des sphères tronquées habituellement réalisées dans une pierre sombre, qui est la plupart du temps qualifiée de basalte⁶. Leur forte standardisation m'a poussé à les appeler sobrement « poids standardisés ». Il serait tentant d'y voir des « poids officiels », car ils sont les seuls à porter sporadiquement des noms de magistrats (empereur, préfet de la Ville, préfet de l'annone ou édiles). Cette hypothèse ne peut toutefois pas encore

* Doctorant en histoire et archéologie romaines, Université catholique de Louvain, en cotutelle avec l'Université de Poitiers ; damien.delvigne@uclouvain.be. Je remercie Ch. Doyen, N. Tran et Fr. Van Haepere pour leur précieuse relecture et P. M. Allison et N. Monteix pour leurs conseils et précisions.

1. ALLISON 2006, p. 234-235, 244-245, n. 1772-1776, 1882, 1895. Voir les fiches individuelles des poids sur *Pondera Online* (<https://pondera.uclouvain.be>, consultée le 18 mars 2021) auxquelles je renverrai régulièrement dans cet article.

2. e.g. BOECKH 1838 ; PERNICE 1894 ; HULTSCH 1898.

3. LING 1997 ; PAINTER 2001 ; LING, LING 2005 ; ALLISON 2006.

4. LING 1997, p. 205.

5. ALLISON 2006, p. 365.

6. Le bronze est parfois privilégié (e.g. PO, n. 14386), mais beaucoup de poids en métal ont sans doute été refondus. Un autre type de pierre a été privilégié pour quelques exemplaires (e.g. PO, n. 14387, en marbre rouge).

être confirmée. Ces poids renvoient toujours aux mêmes dénominations (depuis les plus petites divisions de l'once jusqu'à trente l.) – souvent signalées à l'aide de points et de signes incisés. Deux poids de la *Casa degli Amanti*, au moins⁷, peuvent être rattachés à cette catégorie (PO, n. 14372-14373). Le premier porte le signe « X » sur l'une de ses faces planes, certainement pour dix l., tandis que le second n'est pas inscrit. Les quatre autres poids de la *Casa degli Amanti* appartiennent au second type (PO, n. 14377-14380). Celui-ci comprend des poids que je qualifie « d'irréguliers », car, bien que des tendances existent⁸, aucune règle ne semble émerger quant à leur forme, leur matériau et d'autres détails, tels que la présence ou non d'une poignée ou la manière de les inscrire. Ces poids sont rarement inscrits. Les inscriptions, souvent grossières, indiquent la dénomination ou, parfois, le nom abrégé de leur propriétaire.

La masse des poids est évidemment cruciale. En l'absence de cette information dans les notices rendant compte de leur découverte, il est possible de la déduire en comparant les dimensions de ces objets avec celles d'exemplaires dont la masse est connue. Cette méthode est surtout utile pour les poids standardisés, bien que la prise de mesures puisse varier d'une personne à l'autre. Ainsi, le diamètre déclaré par les journaux de fouilles se limite à la face plane et non à l'entièreté du poids, ne prenant donc pas en compte les bords arrondis. Le poids standardisé portant le signe « X » pesait bien dix l. (masse théorique : 3274,5 g), comme le confirme une comparaison avec d'autres exemplaires similaires pesant assurément dix l. (PO, n. 14372 ; quatre vésuviens, un ostien et sept de provenances diverses). La seconde sphère tronquée, non inscrite, pèserait probablement une l. (PO, n. 14373 ; masse théorique : 327,45 g ; comparaison avec sept poids vésuviens, un ostien et cinq de provenances diverses). Une plus grande prudence est de rigueur pour les poids irréguliers. Leur fabrication est moins précise que celle des poids standardisés puisque leur masse est régulièrement plus éloignée des dénominations qu'ils portent et la dépassent assez fréquemment. Les estimations sont données à titre indicatif. Le nombre d'exemplaires similaires est insuffisant pour estimer la masse du plus petit (PO, n. 14378). Le cylindre elliptique serait un poids de dix l. (PO, n. 14377 ; comparaison avec trois exemplaires pompéiens) et la masse des deux derniers devrait se situer autour d'une cinquantaine de l. (PO, n. 14379-14380 ; masse théorique : 16372,5 g ; comparaison avec cinq exemplaires ostiens de même matériau, mais en forme de cylindre elliptique, pour le n. 14379 et trois exemplaires ostiens de même forme et de même matériau pour le n. 14380).

La localisation des poids au moment de leur découverte est un argument en faveur des hypothétiques perturbations que la maison aurait rencontrées avant l'éruption. Sept d'entre eux furent étonnamment découverts dans la pièce 7 (figure 1), décorée de peintures du IV^e style, alors que d'autres pièces proches étaient peu ou pas décorées et ont peut-être servi d'espace de stockage⁹. Loin des grands bouleversements

7. P.M. Allison compare trois poids de marbre de la pièce 7 (*Pondera Online*, n. 14374-14376) aux 4 exemplaires qui se trouvaient sur le pavement de la pièce XI de la *Casa dei Cervi* à Herculaneum. Or ceux-ci sont des sphères tronquées de basalte (TRAN TAM TINH 1988, p. 12, 120, n. 70). De plus amples informations sont nécessaires pour confirmer cette comparaison. Ils seront écartés de cette étude.
8. On remarque une préférence pour la pierre calcaire, en forme de cylindre elliptique, de sphère ou de cône tronqués.
9. La pièce 5, dotée d'étagères sur trois de ses murs, n'a livré aucun objet. La grande pièce 2 n'était pas décorée non plus. Paradoxalement, un poids y est actuellement conservé. R. Ling considère que cette partie de la maison était un atelier (LING 1997, p. 205-206).

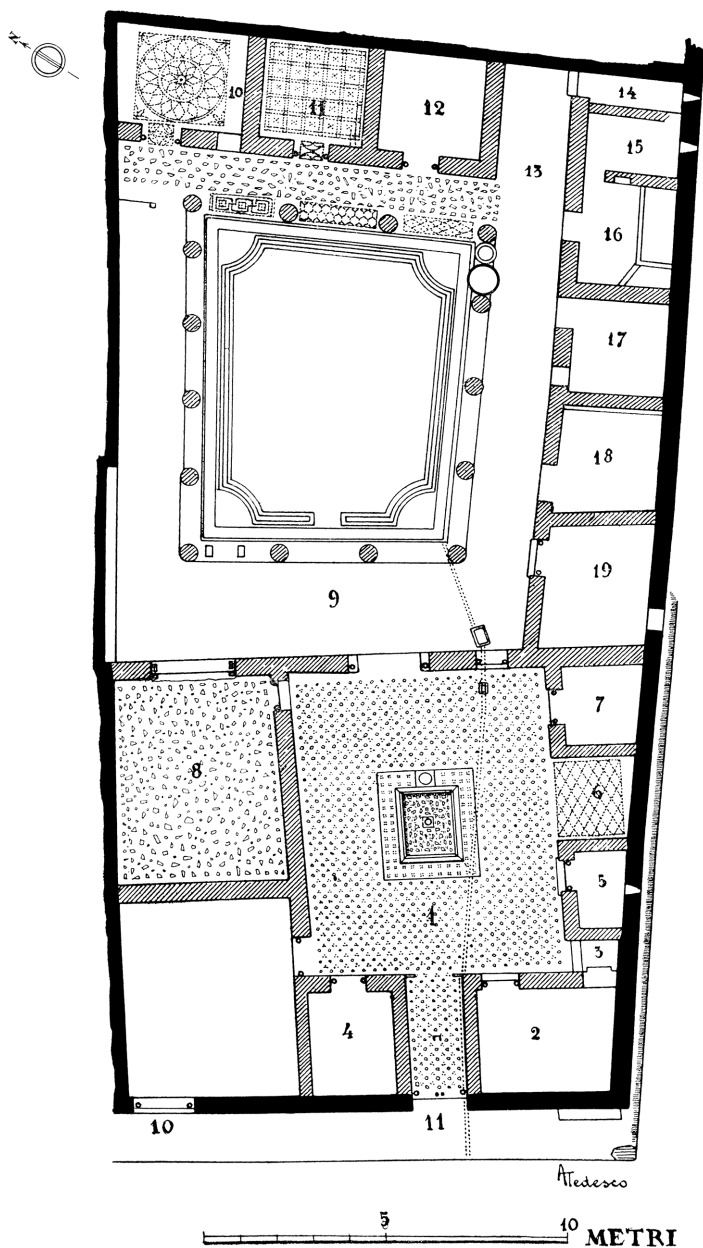


Figure 1 – Plan de la *Casa degli Amanti*
(d'après ELIA 1934, p. 322).

proposés par P.M. Allison, nous pourrions imaginer des travaux de restauration ou de peinture¹⁰ en cours dans ces pièces au moment de l'éruption, mais là n'est pas la question. Les deux derniers poids furent mis au jour dans les dépôts volcaniques perturbés, respectivement au sud de l'*atrium* et près des colonnes supérieures du péristyle, si bien qu'il est impossible de savoir s'ils provenaient de l'étage ou du rez-de-chaussée.

La majorité des découvertes de la pièce 7 sont des instruments de pesée¹¹. En plus des sept poids, une balance à bras inégaux (*statera*¹²) en bronze et son contrepoids furent découverts¹³. D'autres objets mis au jour ailleurs dans la maison peuvent être rattachés à ce set de pesée. Une sorte de petite tige en bronze se terminant par une sphère, mise au jour dans « l'atelier / boutique¹⁴ » I 10, 10 rappelle l'extrémité de certaines *staterae*, notamment de celle évoquée ci-dessus¹⁵. Le plateau d'une balance se trouvait dans la pièce 19¹⁶. L'absence d'une balance à deux plateaux (*libra* ou *trutina*) est notable, puisque les *staterae* ne nécessitaient qu'un contrepoids. La découverte de *librae* est cependant rare, ce qui appuie l'hypothèse selon laquelle la plupart de ces balances étaient en bois, bien que des exemplaires en bronze soient attestés¹⁷.

Est-il possible d'identifier le contexte d'utilisation de ces poids ? La réponse à cette question repose sur le débat à propos de la fonction de la pièce en I 10, 10, qui communique directement avec la *Casa degli Amanti*. O. Elia se fonde sur une couche d'enduit plus fine sur 2 m de long pour suggérer l'existence dans ce local d'un meuble en bois. Ce meuble constituerait pour elle la preuve irréfutable que cet espace était une boutique ou une *officina*¹⁸. R. Ling remet quant à lui en question la fonction commerciale du lieu, arguant que l'ouverture sur la rue ne dispose pas de la largeur et du seuil caractéristiques des boutiques pompéiennes, et particulièrement de sa voisine en I 10, 9. Il y voit plutôt une sorte de pièce de service, similaire à la pièce 2, sans exclure totalement la possibilité d'une fonction commerciale ou productive¹⁹. Enfin, selon P.M. Allison, les objets mis au jour dans cette pièce pourraient renvoyer à des activités commerciales ou productives, qui n'étaient toutefois plus d'actualité au moment de l'éruption. Elle suggère que ces objets ont aussi pu être employés dans la sphère domestique²⁰. Ce local était auparavant une salle à manger, rétrécie d'environ

10. Deux fonds d'amphores découverts dans le péristyle contenaient des pigments (ELIA 1934, p. 333).

11. Notons à ce sujet la présence dans le dépôt volcanique d'une « imprint of [a wooden] *modius* » (ALLISON 2006, p. 235, n. 1784).

12. J'utilise ici les appellations les plus couramment utilisées dans l'historiographie. Cf. ROHMANN 2017 pour plus de détails sur la terminologie des balances antiques.

13. ALLISON 2006, p. 235, n. 1778. La description du second contrepoids par P.M. Allison rappelle plutôt celle d'un poids de tissage (ALLISON 2006, p. 235, n. 1777), ce que l'auteure suggère aussi.

14. Voir *infra*.

15. ALLISON 2006, p. 232, n. 1754.

16. ALLISON 2006, p. 243-244, n. 1875.

17. e.g. TORRECILLA AZNAR 2007, p. 656, fig. 399. Plusieurs objets en bronze (chaîne, anneau et suspension) pourraient avoir fait partie d'une *libra*, sans doute majoritairement en bois, se rapprochant dès lors de la reconstitution proposée il y a plus d'un siècle par M. Della Corte (DELLA CORTE 1912). En revanche, le plateau en bronze de la pièce 19 me semble trop petit pour supporter les grands poids de cette maison (ALLISON 2006, p. 240, 243-245, n. 1842, 1875, 1889-1891).

18. ELIA 1934, p. 323.

19. LING 1997, p. 205.

20. ALLISON 2006, p. 358.

2 m dans sa longueur aux alentours du milieu du 1^{er} siècle. Il fut probablement doté de sa propre entrée sur la rue au même moment ou peu de temps après²¹. Il est donc certain que la pièce n'avait pas perdu une ancienne fonction productive ou commerciale au moment de l'éruption. Au contraire, elle semble avoir été spécifiquement réaménagée à cet effet. Pour ne citer qu'un exemple, la largeur de l'ouverture de l'atelier VI, 30 d'Herculanum montre que certains lieux de production n'avaient pas besoin d'une grande ouverture, à moins que cette étroitesse ne soit due à l'histoire même de cet atelier, comme le propose N. Monteix²². Au vu du seuil d'I 10, 10, l'hypothétique professionnel n'avait peut-être pas besoin d'être constamment et directement en contact avec sa clientèle²³.

La variété de masses des poids étudiés ici, avec de lourds exemplaires, renvoie plus à une utilisation commerciale ou productive que domestique, sans toutefois exclure totalement cette dernière. La forte standardisation des sphères tronquées en basalte et la présence de noms d'autorités sur certaines du monde romain – mais ce n'est pas le cas ici – permettent de penser qu'elles étaient employées dans un domaine contrôlé ne nécessitant pas de grandes dénominations, vraisemblablement le commerce de détail. Il pourrait s'agir à première vue d'un argument en faveur de la fonction commerciale d'I 10, 10. Rien n'indique cependant que tous les poids aient été employés sur place. La *statera* complétait peut-être les lacunes de ces poids, mais une utilisation domestique est possible. Je me limiterais en conséquence à suggérer une activité productive.

La nature de cette activité est impossible à déterminer. L'identification du propriétaire de la maison n'aide pas. La proposition de M. Della Corte d'y reconnaître Claudius Eulogus a été réfutée justement par R. Ling²⁴. La découverte de couteaux, crochets et haches²⁵ pourrait suggérer une activité en rapport avec la viande ou le poisson, tout comme elle pourrait renvoyer à un usage purement domestique ou agricole. Ces produits étant vendus majoritairement au *macellum*, nous aurions un autre argument en faveur d'un atelier vendant ses produits en dehors de l'habitation²⁶. Certes, ces denrées étaient vendues à la livre²⁷ et les poids sont tous des multiples de cette unité, mais celle-ci reste la plus courante. D'aucuns auraient rattaché l'hypothèse à la tête de bovin accompagnée d'un couteau et aux poissons et mollusques représentés sur les murs de l'*atrium*, mais des associations de ce type sont hasardeuses. D'ailleurs, on retrouve également d'autres aliments tels que du pain²⁸. L'hypothèse de ce commerce mérite tout au plus d'être posée, mais je n'y accorderais pas beaucoup de crédit.

21. LING 1997, p. 209, 211.

22. MONTEIX 2010, p. 59.

23. L'hypothèse est également proposée par N. Monteix pour l'atelier VI, 30 (MONTEIX 2010, p. 59).

24. DELLA CORTE 1965, p. 302, n. 618 ; LING 1997, p. 206.

25. Plusieurs fragments jadis exposés sur le site pourraient correspondre à ces outils (ALLISON 2006, p. 235, 243, 284-285, n. 1779-1781, 1874 et Amanti suppl. 2, 3, 5).

26. DE RUYT 2007.

27. POLICHETTI 2001, p. 36-37.

28. LING, LING 2005, p. 272, 274.

Cette étude a permis de mettre en lumière un matériel négligé et, pourtant, au grand potentiel. Quelques exemples pour lesquels nous disposons de peu d'informations sont venus nourrir le débat sur les premières interprétations d'une maison. La concision de cet article m'a empêché de présenter d'autres exemples où les poids jouent un plus grand rôle dans les interprétations²⁹. Ces objets du quotidien affinent notre compréhension des usages domestiques et du fonctionnement des institutions, de l'administration et de l'économie (commerce et production). Différentes études de cas permettront *in fine* d'identifier les contextes et les modalités d'utilisation et de production de ces objets omniprésents, pour ensuite retracer le réseau des acteurs impliqués dans les processus techniques, commerciaux et institutionnels liés aux poids.

Bibliographie

- ALLISON 2006 : P. M. ALLISON, *The Insula of the Menander at Pompeii. III. The finds, a contextual study*, Oxford, 2006.
- BOECKH 1838 : A. BOECKH, *Metrologische untersuchungen über gewichte, münzfüsse und masse des alterthums in ihrem zusammenhange*, Berlin, 1838.
- DE RUYT 2007 : C. DE RUYT, Les produits vendus au macellum, *Food & History*, 5, 2007, p. 135-150.
- DELLA CORTE 1912 : M. DELLA CORTE, *Librae Pompeianae. Ricostruzione di due grosse bilance in legno e bronzo*, *Monumenti Antichi*, 21, 1912, col. 5-42.
- DELLA CORTE 1965 : M. DELLA CORTE, *Case ed abitanti di Pompei*, Napoli, 1965.
- ELIA 1934 : O. ELIA, Pompei. Relazione sullo scavo dell'Insula X della Regio I, *Notizie degli scavi di Antichità*, 1934, p. 264-344.
- HULTSCH 1898 : F. HULTSCH, *Die Gewichte des Alterthums nach ihrem Zusammenhange dargestellt*, Leipzig, 1898.
- LING 1997 : R. LING, *The insula of the Menander at Pompeii. I. The Structures*, Oxford, 1997.
- LING, LING 2005 : R. LING, L. LING, *The Insula of the Menander at Pompeii. II. The decorations*, Oxford, 2005.
- MONTÉIX 2010 : N. MONTÉIX, *Les lieux de métier : boutiques et ateliers d'Herculaneum*, Rome, 2010.
- PAINTER 2001 : K. PAINTER, *The insula of the Menander at Pompeii. IV. The Silver Treasure*, Oxford, 2001.
- PERNICE 1894 : E. PERNICE, *Griechische Gewichte*, Berlin, 1894.
- POLICHETTI 2001 : A. POLICHETTI, *Figure sociali, merci e scambi nell'« Edictum Diocletiani et Collegarum de pretiis rerum venalium »*, Napoli, 2001.
- ROHMANN 2017 : D. J. H. ROHMANN, Ungleicharmige Waagen im literarischen, epigraphischen und papyrologischen Befund der Antike, *Historia*, 66, 2017, p. 83-110.
- TORRECILLA AZNAR 2007 : A. TORRECILLA AZNAR, *Los macella en la hispania romana: estudio arquitectónico, funcional y simbólico. Tesis doctoral inédita de la Universidad Autónoma de Madrid*, 2007.
- TRAN TAM TINH 1988 : V. TRAN TAM TINH, *La Casa dei Cervi a Herculaneum*, Rome, 1988.

29. Je pense notamment aux poids d'Oplontis B qui permettent de remettre en question la fonction du complexe.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2021

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	28 €
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	37 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

